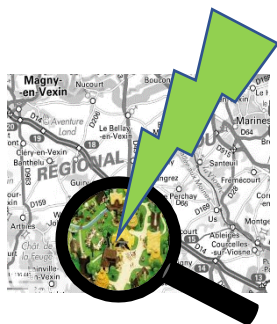


Chronique d'un été vert LINKY à Aavernes

Ou comment le collectif *refus Linky Aavernes* est né...



NOUS SOMMES EN 2018 APRÈS JÉSUS-CHRIST. TOUT LE VAL D'OISE EST OCCUPÉ PAR ENEDIS... TOUT? NON! AVERNES, UN VILLAGE PEUPLÉ D'IRRÉDUCTIBLES GAULOIS RÉSISTE ENCORE ET TOUJOURS À L'ENVAHISSEUR ET LA VIE N'EST PAS FACILE POUR LES GARNISONS DE SOLUTIONS 30...

Mais redevenons sérieux... C'est en avril dernier et par le plus grand des hasards que nous avons appris l'arrivée du nouveau compteur Linky dans notre commune, pour le mois de mai, puis finalement pour l'été, alors que la plupart d'entre nous ignoraient tout de son fonctionnement.

Nous nous sommes alors spontanément tournés vers notre mairie, qui nous a déclaré ne rien savoir au sujet du déploiement et de ses modalités.

Face à l'incapacité de la municipalité de nous fournir plus de renseignements, nous avons demandé une réunion publique, mais M. le Maire n'a pas souhaité en prendre l'initiative.

Nous avons par conséquent organisé la réunion à l'intention de tous les habitants du village, la commune ayant accepté de nous prêter une salle. Mais quoi de plus normal en effet que d'informer la population ?

Pour que cette information soit la plus complète possible, nous avons invité la société Enedis et une association anti-Linky à s'exprimer sur le sujet.

Enfin pour préparer nos questions aux intervenants, nous avons commencé à récolter et à confronter toutes les données que nous pouvions, en tentant d'embrasser tous les aspects du dispositif (techniques, sécuritaires, sanitaires, juridiques, économiques, numériques, éthiques, écologiques, etc.).

Hélas, début juin, nous avons appris lors d'une rencontre en mairie avec M. le Maire et deux représentants d'Enedis, que la société ne serait pas présente à la réunion fixée au 13 juin, au motif qu'elle n'était pas organisée par la municipalité.

Nous fûmes à cette occasion très surpris d'apprendre, de la bouche d'un responsable d'Enedis, que le dispositif LINKY n'avait en réalité pas été mis en place pour suivre la directive européenne de 2009 sur les compteurs communicants (comme on s'évertue à nous le faire croire), mais pour pallier la mise en concurrence de la maison mère EDF, et pour préparer celle à venir de sa filiale ENEDIS, actuellement en situation de quasi-monopole en ce qui concerne la distribution de l'électricité en France...

Le 13 juin, plus d'une centaine de personnes ont assisté à la réunion du 13 juin, en quête manifeste d'informations.

M. le maire a assisté à la réunion, mais n'a pas souhaité intervenir, de même que trois conseillers municipaux sur 19.

C'est ainsi que, peu à peu instruits sur le sujet et toujours confrontés à l'inertie de la municipalité, notre collectif est né...

Depuis lors, notre conviction ne cesse de se renforcer au fur et à mesure de nos démarches, des non-réponses, et devant l'attitude et les procédés d'Enedis et de son sous-traitant Solutions 30.

Des lettres de refus ont été adressées dans le même temps par voie de recommandé à Enedis et aux fournisseurs d'énergie, des compteurs externes ont été bloqués et des affiches apposées, tandis que d'autres ont refusé l'accès à leur compteur situé à l'intérieur de leur habitation.

325 signatures d'Avernois et de Gadancourtois ont été récoltées au cours de l'été dans notre commune pour demander la suspension du processus, en vain (voir la pétition).

Pour autant, notre maire et son conseil ont refusé de s'engager auprès des pétitionnaires, en se retranchant derrière la position de l'association des maires d'Ile-de-France.

Des personnes ont alors trouvé un compteur Linky dans leur boîtier à leur retour de vacances ou du travail, malgré la notification de leur refus et la pose d'une affiche; d'autres ont été menacées physiquement lorsqu'elles ont voulu

s'interposer au moment de la pose alors qu'aucun rendez-vous n'avait été pris; ceux qui ont un compteur à l'intérieur sont harcelés au téléphone plusieurs fois par jour et dans un ton parfois très agressif...

Notre commune, quant à elle, laisse Enedis opérer en toute impunité, sans s'offusquer des procédés utilisés et du trouble provoqué dans la population.

Le sujet Linky n'a pas été mis à l'ordre du jour des conseils municipaux depuis juillet dernier, alors qu'un dossier argumenté de 33 pages avait été remis à chacun des élus le 23 juin; la pétition n'a semble-t-il jamais existé alors qu'elle a été déposée en mairie en juillet puis en septembre.

Nous avons demandé le contrat de délégation signé entre la commune et le syndicat mixte d'électricité, et les éléments comptables relatifs aux compteurs, en vain.

Enfin le 5 octobre dernier a été diffusé le bulletin municipal d'Avernes, dans lequel rien n'a été dit au sujet du Linky, de la pétition, et de la situation des habitants confrontés à Enedis, comme si le sujet n'existait pas...

Nous avons saisi le 12 octobre 2018 notre député, Monsieur Antoine Savignat, le sénateur Alain Richard, et notre conseiller départemental, Jean-Pierre Muller.

Nous avons été poliment reçus le 29 octobre à Pontoise par M. Savignat qui sans s'engager du tout en notre faveur, nous a toutefois proposé d'intercéder auprès de la commune dans un premier temps, pour obtenir les contrats de délégation et de concession et leurs annexes, qui unissent la commune, le syndicat et Enedis.

Nous n'avons depuis lors plus aucune nouvelle.

Monsieur Alain Richard nous a adressé en réponse une longue lettre dans laquelle il défend le déploiement. Elle a le mérite d'être claire, mais elle fourmille d'informations inexactes, ce qui est inquiétant de la part d'un élu qui veut nous imposer le compteur communicant et tout son dispositif (voir courriers).

Monsieur Muller, quant à lui, n'a pas jugé nécessaire de nous répondre.

Nous avons saisi la CADA à la suite de la non-obtention des documents sollicités auprès de la commune et nous avons depuis lors fait une demande complémentaire à la commune et au syndicat mixte d'électricité, car nous voulons nous assurer que les communes regroupées au sein du SMDEGTVO jouent pleinement leur rôle de contrôle à l'égard du distributeur d'énergie, comme l'exige la loi et le cahier des charges annexé au contrat de concession.

En parallèle, sollicités par des habitants de Théméricourt, Frémainville, Seraincourt, Le Perchay, US, en quête d'information et opposés au Linky, nous avons décidé de créer un site Internet pour rompre l'isolement des habitants, diffuser de l'information et fédérer les énergies.

Nous invitons les personnes qui ne veulent pas de compteurs Linky, ou du moins qui s'interrogent, à exiger des réunions publiques, à former si nécessaire des collectifs, rechercher et diffuser un maximum d'informations...

Nous réfléchissons pour notre part à la suite et restons déterminés, malgré l'inertie et l'abandon manifeste dans lequel nous laissent les élus locaux du Val d'Oise, dont certains disent nous comprendre, mais qui se sont, en fait, tous totalement dessaisis du « dossier ».

Le sujet est pourtant crucial, puisqu'il aborde des questions relatives au droit à l'énergie, à la sécurité, à la santé, aux libertés des individus et à la souveraineté... Tout cela a été déposé entre les mains d'une société privée qui, par destination, ne cherche qu'à faire des bénéfices.

La question du Linky, du compteur communicant, de ses conditions de déploiement et de ses effets sur le court et le long terme n'est en rien anecdotique et anodine.

Il ne s'agit pas de calmer des peurs irrationnelles ou de faire de la pédagogie, comme se plaisent à le dire de soi-disant « sachants » avec une certaine condescendance, mais de prendre conscience de l'existence d'un enjeu démocratique de taille et de ce que risque de devenir la société de demain, c'est-à-dire celle de nos enfants.